LE TROISIÈME TIRAGE DE LA LOTERIE DES REGIONS LIBEREES

Le troisième tirage de la Loterie des Régions libérées a eu lieu vendredi soir, avec le cérémonial habituel, au Grand Théâtre de Lille.

Une affluence énorme se pressait dans le vaste amphithéâtre, où sous les feux des projecteurs, les sphères d'aluminium faisaient jongler les boules numérotées.

Comme aux précédents tirages, ce furent des Pupilles de l'Assistance publique qui coopérèrent au tirage sous la surveillance des employés, vêtus de blanc, de la maison où furent fabriqués les appareils.

On remarquait sur la scène les membres du Comité de la Loterie et, dans les loges, les personnalités qui assistent aux opérations de chaque tirage.

Les séries 16 à 20 ont encore fait beaucoup d'heureux... En cette fin d'année il semble bien que les dons de la Fortune seront accueillis avec plus de joie encore qu'en un autre temps.

Voici les résultats du tirage :

Lots d'un million de francs

Sér. 16 Numéro 55.115 — Sér. 17 Numéro 45.878
Sér. 18 Numéro 27.445 — Sér. 19 Numéro 83.585
Série 20 Numéro 26.772

Les numéros 55.114 et 55.116 de la série 16 gagnent 15.000 fr.
Les numéros 45.877 et 45.879 de la série 17 gagnent 15.000 fr.
Les numéros 27.444 et 27.446 de la série 18 gagnent 15.000 fr.
Les numéros 83.584 et 83.586 de la série 19 gagnent 15.000 fr.
Les numéros 26.771 et 26.773 de la série 20 gagnent 15.000 fr.

Le numéro 67.483 de la série 16 gagne 500.000 francs
— 74.731 de la série 17 — 500.000 francs
— 59.912 de la série 18 — 500.000 francs
— 58.933 de la série 19 — 500.000 francs
— 32.957 de la série 20 — 500.000 francs

Les numéros 67.482 et 67.484 de la série 16 gagnent 7.500 fr.
Les numéros 74.730 et 74.732 de la série 17 gagnent 7.500 fr.
Les numéros 59.911 et 59.913 de la série 18 gagnent 7.500 fr.
Les numéros 58.932 et 58.934 de la série 19 gagnent 7.500 fr.
Les numéros 32.956 et 32.958 de la série 20 gagnent 7.500 fr.

Les dix numéros suivants dans chacune des séries 16 à 20 gagnent chacun 100.000 francs :
28.956 — 16.948 — 77.818 — 64.977 — 65.665
71.978 — 68.954 — 35.239 — 83.485 — 67.246

Les dix numéros suivants dans chacune des séries 16 à 20 gagnent chacun 50.000 francs :
78.932 — 29.902 — 27.439 — 74.752 — 01.568
02.027 — 63.475 — 28.068 — 36.963 — 78.770

LOTS DE 5.000 FRANCS

Tous les billets des séries 16 à 20 se terminant par.... 223
— 751

LOTS DE 1.000 FRANCS

Tous les billets des séries 16 à 20 se terminant par.... 740
— 064
— 226
— 546

LOTS DE 500 FRANCS

Tous les billets des séries 16 à 20 se terminant par.... 73
— 23

L'Association des Maires des Régions libérées va visiter les travaux abandonnés du canal du Nord

Le Congrès des maires des Régions libérées, qui s'est tenu dernièrement à Lille, a émis un vœu demandant avec insistance que les études concluant en faveur de la continuation des travaux du canal du Nord soient enfin prises en considération par les pouvoirs publics.

Afin d'informer exactement l'opinion publique et les élus de toute la région, l'Association des maires des R.L. organise, les 5 et 6 janvier, une visite détaillée des lieux sur tout le tracé du canal du Nord ? qui, rappelons-le, a une longueur de 95 kilomètres — entre Noyon et Arleux, près de Douai.

Les maires se réuniront le samedi 5, dans la matinée, à Noyon, et déjeuneront à Ham.

A la fin de l'après-midi, aura lieu une séance d'étude à l'Hôtel de Ville de Saint-Quentin. Les parlementaires y sont conviés.

Le lendemain dimanche, la visite se poursuivra en direction de Péronne et Douai où une grande réunion est prévue à la Chambre de Commerce, sous la présidence de M. le sénateur Hayes, qui, depuis longtemps, a défendu le projet du canal du Nord.

DANS LA POLICE

M. Benoist, inspecteur de police spéciale de 5e classe à Dunkerque, est nommé en la même qualité à Saint-Etienne (Loire) (déplacement d'office); M. Deruelle, inspecteur principal de police mobile de 1re classe, officier de police judiciaire à la 12e brigade régionale à Reims (Marne), est nommé inspecteur principal de police spéciale de 1re classe, officier de police judiciaire à Dunkerque (intérêt de service); M. Marjarie, inspecteur de police à titre provisoire à la gare d'Orsay à Paris, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police mobile à la 2e brigade régionale à Lille; M. Lacorre, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police mobile à la 2e brigade régionale à Lille; M. Leccia, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police mobile à la 2e brigade régionale à Lille; M. Verdi, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police mobile à la 2e brigade régionale à Lille; M. Gard, candidat militaire admis, est nommé inspecteur stagiaire de police spéciale à Feignies; M. Favre, inspecteur de police spéciale de 1re classe à Valenciennes, est nommé en la même qualité à Laon (Aisne), en remplacement de M. Milliotte, qui reçoit une autre destination (intérêt de service).

La section de l'Automobile à la prochaine Foire internationale de Lille

La Chambre syndicale des constructeurs autorise les concessionnaires à y participer

Le Comité de la Foire commerciale internationale de Lille vient de recevoir de M. le baron Petiet, président de la Chambre syndicale des constructeurs d'automobiles de France, à Paris, l'autorisation de renouveler la section de l'industrie automobile lors de la prochaine Foire, du 6 au 22 avril 1935.

Comme précédemment, les stands de l'industrie automobile seront groupés dans le grand palais de la Foire.

On se souvient que pendant le Salon de Paris, les concessionnaires et représentants régionaux des grandes marques d'automobile s'étaient réunis sur l'invitation du Comité de la Foire de Lille, en vue de jeter des bases de nouvelles participations en 1935. Ils avaient été unanimes à considérer le réel intérêt que présente la section de l'automobile à la Foire de Lille, qui est chaque année, au printemps, une réplique provinciale du Salon de Paris.

L'autorisation qui vient d'être officiellement accordée à la Foire de Lille va permettre à celle-ci de mettre au point l'organisation matérielle de la section et les concessionnaires et agents des différentes marques seront prochainement convités à une réunion dans ce but.

L'importance du trafic automobile dans la région du Nord justifie l'exposition des nouveaux modèles qui est ainsi faite au printemps, à Lille. L'industrie automobile profite de l'afflux considérable des visiteurs à la Grande Foire du Nord qui, dans tous les domaines de la production industrielle, affirmera en avril 1935 une nouvelle volonté de sortir de la crise.

Le tirage de la loterie des vendeurs de journaux

La loterie organisée par l'Association des vendeurs de journaux de Lille, Roubaix et Tourcoing a été tirée vendredi après-midi, à 15 h., à l'Hôtel de Ville de Lille.

Le tirage fut fait par des aveugles, sous le contrôle de Me Fanyau, huissier.

Voici la liste des numéros gagnants :

Le No 3.196 de la série 10 gagne un portefeuille de.... 30.000 fr.
Le No 6.638 de la série 10 gagne un portefeuille de.... 10.000 fr.
Le No 5.381 de la série 6 gagne un portefeuille de.... 5.000 fr.

Les numéros suivants gagnent un portefeuille de 1.000 fr.:
Série 5, No 2.698 — Série 3, No 2.732
Série 5, No 6.040 — Série 2, No 3.927
Série 8, No 0.978

Les numéros suivants gagnent un billet de la Loterie nationale:

Série	No	Série	No	Série	No	Série	No
8	7.876	2	7.872	3	2.179	6	3.406
11	9.449	7	8.037	10	2.836	11	5.721
6	2.066	3	1.589	1	4.820	9	0.456
8	0.903	11	5.052	11	8.039	2	4.820
3	7.240	11	3.490	5	9.900	7	5.392
3	2.531	8	2.002	2	8.753	3	2.756
9	0.756	6	3.557	1	0.328	11	0.074
11	4.689	4	5.423	5	7.052	6	1.768
2	3.904	2	6.610	11	9.255	11	7.644
7	5.377	11	5.094	9	5.159	7	0.343
11	5.881	10	7.872	6	5.963	11	3.313
10	5.263	3	4.288	2	2.200	11	9.048
3	3.424	9	0.476	7	2.472	10	0.034
3	6.327	4	2.961	6	1.551	10	3.662
4	9.815	2	6.993	4	9.952	1	0.130
8	6.278	6	9.068	6	2.154	1	1.191
7	7.982	4	8.490	8	4.622	7	1.311
9	9.576	1	6.002	1	1.386	3	1.386
2	7.083	11	7.746	3	2.303	6	4.205
2	3.522	9	7.925	5	5.883	10	1.489
6	1.278	3	6.322	8	3.776	5	6.769
9	7.945	4	2.482	9	4.937	1	3.728
9	5.902	8	7.096	7	4.669	9	8.014
6	3.773	5	1.212	2	0.136	1	1.865
1	0.051	11	2.371	9	9.434	5	5.796
11	7.634	5	2.625				

Le numéro 5.706, de la série 10, gagne douze volumes (romans).

L'assemblée générale des « P'tits Quinquins »

L'Union des Septentrionaux, colonie de vacance des « P'tits Quinquins », reconnue d'utilité publique, a tenu son assemblée annuelle, sous la présidence de Me A. Payen, avocat à la Cour, remplaçant le docteur Paul, médecin-légiste, commandeur de la Légion d'honneur, retenu par des nécessités professionnelles.

Me A. Payen expose avec précision les résultats obtenus, qui ont permis d'envoyer en 1934: 126 enfants au bord de la mer, à l'aide des ressources normales et sans recourir aux réserves, dont le montant atteint actuellement 211.000 fr. Il en attribue le mérite aux administrateurs de l'Association, parmi lesquels figurent pour notre région, à titre de vice-président, M. Maurice Martin, conseiller du Commerce extérieur, officier de la Légion d'honneur.

L'assemblée générale enregistra avec plaisir les différents comptes rendus qu'elle a approuvés à l'unanimité et les membres présents se sont donnés rendez-vous au prochain banquet qui aura lieu le jeudi 21 février, à l'« Hôtel Moderne », place de la République, sous la présidence de M. le maréchal Pétain, ancien ministre et du docteur Paul, médecin-légiste, commandeur de la Légion d'honneur.

Un don du Président de la République aux pauvres de Paris

Paris, 28 décembre. — A l'occasion de la nouvelle année, le Président de la République a fait parvenir, au préfet de la Seine, une somme de vingt mille francs pour les pauvres de Paris.

Cette somme sera répartie entre les bureaux de bienfaisance par les soins de l'administration générale de l'Assistance publique.

Roubaix

Aujourd'hui, samedi 29 décembre:

Aujourd'hui: sainte Eléonore; demain, saint Roger.

Soleil: Lever, 7 h. 46; coucher, 15 h. 39.

Lune: Pleine du 30; dernier quartier le 29.

Prévisions météorologiques pour la journée du 29 décembre (Région Nord): Ciel couvert avec pluies intermittentes suivies d'éclaircies et d'averses; vent du Sud-Ouest passant à Ouest modéré ou assez fort; température sans grand changement sur la veille; minimum sans grand changement.

Caisse d'Epargne: Fermée.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenoy, 43, rue de Cassel; à 14 h., consultation pour adultes.

Bains Municipaux: Piscine et Baignoires: de 9 h. à 11 h. 30 et de 15 h. à 20 h.

Arbre de Noël de la Fraternelle des Combattants roubaisiens: de 14 h. à 15 h. 30 salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal a tenu hier, vendredi, sa dernière session de l'année, sous la présidence de M. Lebas qui, en ouvrant la séance, prononça l'éloge funèbre de M. Henri Watremez, adjoint, décédé samedi dernier, et rappela son activité au sein du Conseil.

Vingt-six conseillers étaient présents à la séance.

Furent présentés comme candidats au Conseil supérieur de l'Ecole nationale des arts et industries textiles : MM. E. Duhamel, A. Nourtier, D. Dervaux.

Pour l'Office public municipal d'habitations à bon marché, le Conseil donne son approbation à l'emprunt de 3 millions 324.800 francs, que cet organisme doit contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le Conseil passe ensuite à la réception définitive de nombreux travaux.

En faveur des grévistes de Roanne

M. Henri Lefebvre, conseiller, donne lecture d'un vœu en faveur des grévistes du textile de Roanne et, dans un esprit de solidarité, le Conseil vote une subvention de 2.000 francs.

M. Lebas commente cette grève qui frappe 8.000 ouvriers et souligne que cette somme de 2.000 francs est destinée au maire de Roanne pour qu'il la répartisse entre les familles nécessiteuses des grévistes.

Bâtiments communaux
Marchés de gré à gré

Les marchés de gré à gré suivants sont approuvés : avec l'« Omnium d'installations électriques », pour divers travaux supplémentaires à la Bourse du Travail, 16.127 fr.; avec M. Julien Taillies, pour les travaux de démolition de l'école de la rue Delesenne, 8.560 francs; avec M. René Michel, pour fourniture et pose d'un rideau de la scène de la salle municipale des fêtes, 13.450 francs; est approuvé le cahier des charges d'adjudication pour la fourniture de 800 tonnes de mazout — chauffage du groupe scolaire et de l'établissement de bains — est décidé avec un crédit de 248.000 francs ; la dénomination de l'ancienne rue Jean-de Melun sera désormais rue Marcelin-Berthelot.

Instruction publique

Pour l'année scolaire 1934-35, le Conseil a approuvé diverses propositions de bourses : quatre de 1.200 francs pour la Faculté de Médecine ; deux pour la Faculté de Droit; deux pour l'Ecole des Arts et Métiers ; deux pour l'Ecole Franklin ; une pour le Lycée Fénelon ; une pour l'Ecole de Wagnonville ; deux pour l'Ecole des Beaux-Arts à Paris ; deux pour le Conservatoire national de Musique de Paris ; sont approuvés les marchés de gré à gré passés pour fournitures aux collèges de jeunes filles avec la « Laiterie des Fermiers réunis » ; les établissements Delerue; Adrien Defraeye; Veuve Marissal.

Théâtre

L'Administration municipale accorde une subvention de 4.500 fr. au Théâtre Populaire de Roubaix pour la représentation de dix-huit spectacles.

Secours et subsides

Le Conseil approuve les subsides et secours suivants : 150 francs à l'Avenir Sportif du Nouveau-Roubaix ; 500 francs à la Fédération nationale des Combattants républicains.

Crèches municipales

Le Conseil approuve le renouvellement de la convention passée avec la « Goutte de lait » pour la fourniture de lait au prix de 1 fr. 60 aux crèches municipales.

Contentieux

Le Conseil approuve l'attribution du don du château du Capreau — fondation des petits lits bleus — au « Sanatorium mutualiste de Roubaix et environs ». Ce don effectué par Mme veuve Albert Motte, portera le nom de « Fondation Albert et Alfred Motte » et l'immeuble affecté à perpétuité à usage de préventorium pour enfants des deux sexes de six à quatorze ans.

Service des Eaux

Le Conseil autorise M. le Maire à signer le marché d'agrandissement des filtres de la Viscourt, souscrit avec la Compagnie des eaux et de l'ozone pour un projet de 3 millions 352.000 francs pour un débit de 40.000 mètres cubes par jour.

POUR RÉDUIRE LE CHOMAGE, ACHETEZ

POUR ATTÉNUER LA CRISE, ACHETEZ. POUR CELUI QUI LE PEUT, ACHETER EST UN DEVOIR, ET POUR ÊTRE BIEN SERVI FAITES VOS ACHATS CHEZ LES COMMERÇANTS QUI, NE FAISANT QU'UN MÉTIER, VOUS DONNENT TOUTE GARANTIE. 23445d

Un homme est mortellement blessé par un Mongy, avenue Jean-Jaurès

Accident ou suicide ?

Vendredi matin, vers 6 h. 45 environ, le tramway Mongy n° 415 roulait sur la voie qui longe l'avenue Jean-Jaurès, encore quasi déserte à cette heure-là. Ce convoi était conduit par le mécanicien Albert Fontaine, âgé de 31 ans, domicilié 39, rue des Quatre-Ormeaux, à Wasquehal, et il avait comme receveur, M. Albert Couchet, 34 ans, 16, rue de Wasquehal, à Marcq-en-Barœul.

Le tramway roulait à vive allure emmenant d'innombrables voyageurs gagnant leurs occupations et arrivait à pied de distance de l'avenue de la Duquenière. On sait que, à cet endroit, on trouve une allée qui traverse le Parc Barbieux, et la voie du Mongy y est coupée pour permettre aux piétons d'accéder à cette allée.

Or, alors que le convoi se trouvait à une quarantaine de mètres de cette allée, le mécanicien aperçut un homme qui, venant de Croix, traversait le boulevard et fut bientôt sur la voie du Mongy. Le mécanicien actionna son appareil avertisseur, mais l'homme ne se pressa pas. Naturellement le convoi fut bientôt à peu de distance du piéton et le mécanicien, devant cette attitude, se décida à freiner... Mais trop tard, l'homme fut brutalement tamponné par le lourd convoi et envoyé à huit mètres de distance!

Une fois le Mongy arrêté, on se précipita vers le piéton qui gisait sur la pelouse, sans blessure apparente, mais perdant le sang par les oreilles. Il râlait et, quand M. le docteur Bathiat, mandé d'urgence, arriva, l'homme était mort, sans doute des suites d'une fracture du crâne. Le praticien ne put que constater le décès.

Peu après, M. Jean, commissaire de police du 3e arrondissement, arriva à l'endroit de l'accident, accompagné de M. Louis Vanderstraeten, secrétaire-adjoint, et commença l'enquête d'usage.

On sut que le défunt était un ouvrier, Alphonse Fleurent, âgé de 60 ans, habitant seul un garni, 78, rue Emile-Zola, à Croix. Il avait quitté son domicile vers 6 h. du matin pour se rendre, croyait-on, à son travail, boulevard de Fourmies. Pour aller à son usine, il devait donc traverser le Parc Barbieux, à l'endroit où il fut tamponné. Mais pourquoi, ayant quitté son logement à 6 h., se trouvait-il à cet endroit à 6 h. 45 seulement, alors que logiquement il aurait dû être passé là depuis longtemps. Avait-il l'intention de se suicider et, dans cette idée, a-t-il attendu un des tramways qui, à cette heure-là, ne passent que toutes les vingt minutes?

Quant au mécanicien du Mongy, il ne put que déclarer au magistrat ce que nous relatons plus haut.

Les constatations de la police semblent donc étayer l'hypothèse d'un suicide.

Le corps de Alphonse Fleurent a été transporté à la morgue de l'hôpital « La Fraternité » où M. le docteur Beaugrand est allé l'examiner. Le praticien a relevé sur le cadavre une fracture de la partie occipitale droite et une fracture de la base du crâne. Le Croisier, après avoir été projeté par le tramway sera donc tombé sur la tête, et se sera tué.

M. Jean, commissaire de police, continue son enquête sur cette affaire.

Halle Flipo. Voir prix en dernière page. 644

Le budget de la Ville passe de 45 millions 619.566 francs à 49 millions 491.868 francs

Le Conseil municipal a approuvé dans sa séance de vendredi le budget primitif de 1935. Ce budget qui est de 49 millions 491.868 francs 31, est en excédent de 3 millions 872.302 fr. 60 sur celui de 1934.

Le budget de 1934 était, en effet, de 45 millions 619.566 fr. 31.

A quoi tient cette augmentation ?

Ouvrons le rapport de la Commission municipale. On y lit que « cet excédent se rapporte uniquement aux dépenses d'assistance prévues pour la distribution de secours aux chômeurs, dont il faut faire l'avance ».

L'examen de cet accroissement budgétaire de plus de 3 millions s'explique par le fait que l'augmentation des recettes et dépenses extraordinaires s'accompagne de la diminution des recettes et dépenses ordinaires.

Soulignons que le budget de 1935 est établi sans taxes nouvelles, ni centimes additionnels nouveaux.

L'importante diminution des recettes se rapporte aux produits de l'octroi, pour 200.000 francs; du décime de l'impôt sur le chiffre d'affaires, pour 60.300 francs; de l'exploitation du service des eaux et travaux de fontainerie: 490.000 francs; de l'exploitation du cimetière: 140.000 fr. etc...

L'augmentation de certaines dépenses se décompose comme suit: augmentation de la part de la ville pour la distribution de secours aux chômeurs: 387.500 fr.; augmentation de la subvention aux Caisses syndicales de chômage: 125.000 francs; d'autres dépenses pour l'éclairage des rues, les services administratifs, le Conseil des prud'hommes sont en augmentation de 100.000 francs.

Bref, ces opérations ont créé un déficit budgétaire de 1 million 675.000 francs, que l'Administration a comblé par des compressions de dépenses, des réductions de frais généraux, etc...

Le projet de budget pour 1935 est finalement adopté.

Etrennes ! Offrez des chaussures Boucau. 23438

CONTRE LES NOUVEAUX IMPOTS

Le bureau de la Fédération des Syndicats commerciaux détaillants de Roubaix et de ses cantons a, dans sa réunion du 27 décembre, décidé d'organiser ces jours prochains, d'accord avec les Syndicats commerciaux détaillants de Tourcoing, une réunion de protestation contre la réforme fiscale.

Les détails de cette réunion seront arrêtés au cours de la réunion du Conseil d'administration.

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE EN FAVEUR DE M. DE RYCKE NOMMÉ CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA COURONNE DE BELGIQUE

La « Concordia-Harmonie » de Roubaix, sous la conduite de son président, M. Debuigne, et de son chef, M. Laurence, est allée donner une sérénade à son vice-président, M. De Rycke, qui vient d'être nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne de Belgique.

Après l'exécution de la « Marseillaise » suivie d'un brillant pas redoublé, tous les sociétaires furent reçus chez M. De Rycke.

M. Debuigne, président, retraça la vie de labeur du nouveau promu. Les innombrables services qu'il a rendus aux Belges, le désignaient au Gouvernement de ce pays comme un propagandiste de premier ordre et un ami sincère et dévoué. « D'un autre côté le nouveau décoré, dit-il, est un de nos partisans les plus convaincus. Théâtre, musique, sports, sont pour lui des préoccupations constantes qui lui permirent de faire des choses remarquables. » M. Debuigne, après avoir offert à Mme De Rycke une superbe corbeille de roses, pria son ami et collaborateur d'accepter un souvenir durable qui montrera les liens amicaux qui les unissent. Un superbe vase de Sèvres fut remis à M. De Rycke pendant que retentissaient les accents de la « Brabançonne ».

M. De Rycke, très ému, remercia tous ses amis de la « Concordia-Harmonie » de la délicate pensée qui les avait fait venir chez lui aujourd'hui. Il résuma brièvement la tâche qu'il a accomplie en tant que directeur du ravitaillement des Régions libérées. Liquidateur de tous les Comités, il a réussi à faire rentrer dans les caisses de l'Etat plus de 1 milliard 200.000.000 de francs considérés comme irrécouvrables. Il termina en se mettant complètement à la disposition des sociétaires et de la « Concordia-Harmonie ».

Et le champagne circule donnant à cette fête le caractère de franche camaraderie et de complète confiance qui doit régner en ces occasions.

DIRECTEMENT, DU CONSTRUCTEUR A L'ACHETEUR. - Poste T.S.F. 6 lampes, modèle 1935, à 1.250 francs, antifading efficace, sélectivité, musicalité. S.C.L.A.E., 12, rue du Curé, à Roubaix 22585

AUX HEUREUX GAGNANTS DE LA LOTERIE DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Un ami des Sœurs de Saint-Vincent de Paul nous écrit :

Aujourd'hui, les possesseurs des billets regarderont anxieusement leur journal avec le désir d'y découvrir parmi les numéros gagnants, celui qu'ils possèdent.

Je souhaite beaucoup de gros lots dans notre région. Et je me permets de suggérer aux bénéficiaires encore inconnus une charitable pensée.

Très prochainement les Sœurs de Saint-Vincent de Paul, 117, rue Pellart, à Roubaix, ouvriront dans leur immeuble un orphelinat de garçons. Il pourrait être prêt en avril si la Providence lui venait en aide. Heureux gagnant soyez cette aide! Imitez le geste des privilégiés de la première tranche qui ont été si généreux pour les enfants de l'Assistance publique. L'établissement des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul leur appartient. Il a été de plus, autorisé par un décret du 6 août 1932. Ce qui lui confère le droit de recevoir dons et legs. N'hésitez pas. Que votre généreuse intervention hâte la réalisation de cette œuvre si nécessaire! Il y a si peu d'orphelinats de garçons dans la région.

Linge de table. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 644

DEUX NOUVEAUX CONTROLEURS A L'HOTEL DES POSTES

L'Hôtel des Postes, malgré son importance sans cesse croissante, comporte de nombreux vides dans les rangs de son personnel.

L'administration vient de pallier en partie à cet état de choses en nommant deux nouveaux contrôleurs qui viendront aider efficacement M. Papiot, le distingué receveur, dans sa lourde tâche.

Il s'agit d'abord de M. Albert Fontaine, contrôleur adjoint, qui passe sur place au grade de contrôleur titulaire. M. Fontaine est le distingué secrétaire-caissier de l'Hôtel des Postes.

M. Albert Delattre — M. Albert Fontaine

Originaire de Roubaix, où il est né en 1892, le nouveau contrôleur a fait toute sa carrière dans sa ville natale. Surnuméraire des Postes en 1911, il devient commis en 1913, et commis principal en 1924. Il y a quelques mois, M. Fontaine était nommé contrôleur adjoint et, enfin, par un décret en date du 21 décembre, il devient contrôleur titulaire.

Dévoué, consciencieux, compétent et serviable, M. Fontaine jouit dans l'administration d'une popularité d'ailleurs pleinement justifiée et, à l'occasion de sa nomination, nous sommes heureux de lui présenter nos vives félicitations.

— D'autre part, nous apprenons que M. Delattre, actuellement contrôleur adjoint à Calais, « bureau Gambetta », vient d'être affecté à Roubaix-Principal avec le grade de contrôleur titulaire.

Nous présentons la bienvenue à M. Delattre et nous lui souhaitons une longue et féconde carrière dans son nouveau poste.

LES CADEAUX du MEILLEUR GOUT se trouvent chez Parentheau et Lionnet, 14, Grand'Place. - Objets d'art, Tableaux, Gravures, Cadres, etc... (Prix en baisse). 21118

UN ATTELAGE ET UNE AUTO ENTRENT EN COLLISION

Un blessé

Au début de la soirée de vendredi, vers 17 h. 45 environ, une auto, pilotée par M. Emile Degrotte, plombier-zingueur, domicilié 172, rue de Tourcoing, à Wattrelos, roulait boulevard de Strasbourg, vers la place Nadaud.

A peu de distance de la rue Plutarque, M. Degrotte doubla une auto qui stationnait sur la droite de la chaussée. Il fut donc obligé de prendre le haut du pavé. Mais au moment où il opérait cette manœuvre, un camion hippomobile conduit par deux chevaux, de la maison René Roger, 167, rue de Tourcoing, à Roubaix, survenait en sens inverse.

Cet attelage était conduit par M. René Playes, rue du Congo, à Tourcoing. L'automobiliste crut pouvoir passer, mais il accrocha le camion hippomobile, et celui-ci, sous le choc, fit volte-face et se mit en travers de la chaussée, les chevaux sur le trottoir.

Comme on le pense, l'auto ne sortit pas indemne de l'aventure. Le capot fut défoncé et les vitres volèrent en éclats. L'un d'eux atteignit le conducteur, M. Degrotte, à la figure. Le blessé dut recevoir des soins de M. le docteur Delelis qui releva notamment une plaie importante au nez.

Toutefois, après avoir été pansé, M. Degrotte a pu continuer sa route.

Me Gallard, huissier, a procédé à un constat de l'accident.

Avis important aux étrangers

Il est rappelé aux détenteurs de cartes d'identité valables pour les années 1932-34 ou de récépissé délivrés avant le 1er juillet 1933, qu'ils doivent en demander le renouvellement du 3 janvier au 31 mars 1935.

A cet effet, ils devront se présenter à la Mairie (Service des étrangers), dans l'ordre qui sera indiqué dans les journaux locaux, munis des pièces ci-après: carte ou récépissé périmé, quatre photographies récentes, de face, sans coiffure, livret de famille, passeport, extrait du registre d'immatriculation, certificat de travail indiquant la profession exacte exercée et salaire. En cas de chômage ou de changement de profession, s'adresser préalablement à l'Office municipal de placement.

Les étrangers en chômage sont informés que conformément à la circulaire ministérielle du 25 juillet 1934, ils devront acquitter la taxe s'ils veulent conserver le bénéfice de la carte de « travailleur ».

L'arbre de Noël de la Fraternelle des Combattants roubaisiens

C'est aujourd'hui samedi, de 14 à 15 h. 30, qu'aura lieu dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, la distribution annuelle des jouets aux enfants des membres de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens.

Rappelons qu'il faut se présenter porteur du bon remis lors de l'inscription.

L'Arbre de Noël de la Fédération nationale des militaires belges mutilés et invalides de la guerre

Le Comité nous prie de rappeler aux membres l'arbre de Noël qui aura lieu demain dimanche, au siège à 15 h. Grâce au dévouement inlassable du Comité et aux dons reçus, cette manifestation s'annonce cette année très brillante et la distribution des jouets, friandises et vêtements chauds sera plus importante encore que les années précédentes.

Le Comité invite tous les membres indistinctement à assister à cette petite fête et remercie bien cordialement les membres d'honneur et toutes les personnes qui ont fait parvenir leurs dons au bénéfice de cet arbre de Noël. A l'issue de la fête les secrétaire et trésorier seront à la disposition des membres pour renseignements.

Le Noël des enfants des chômeurs à Wattrelos

(Pl. Rouquette)

UNE PHOTO DE LA SALLE AVANT LA DISTRIBUTION

Jeudi dans la salle du chômage, a eu lieu une distribution de jouets, friandises et objets utiles, aux enfants des chômeurs. Grâce aux souscriptions et aux généreux donateurs, 1.100 coquilles, 900 jouets, 2.000 oranges, 1.000 sachets de bonbons, 1.000 tablettes de chocolat et des dons en nature et des bons ont été distribués au cours de cette journée.

La distribution était présidée par M. Dutheil, conseiller municipal, président de la Commission de chômage, et M. Delsoir, chef du bureau de chômage.

Linge de table. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 644

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 29 décembre 1934 N° 28.

CHIPETTE ET LUI

PAR DYVONNE

— Il faut pour la duchesse le grand col Médicis et, sur ses beaux cheveux blonds, la couronne française de la reine Marie, femme de Louis XIII. Pour le duc qui a les traits d'un Romain, je le vois avec le casque du Pensieroso de Michel-Ange.

— Et moi ? demanda sir Wilson.

— En Grand Inquisiteur avec le domino rouge et une cagoule noire. Pour Tonio, un domino glauque et le trident de Neptune à la main pour accueillir vos hôtes. Il est du reste trident lui-même car je ne lui ai jamais vu que trois incisives !

— Et vous, petite chose, quelle tête vous ferez-vous ?

— J'avais grande envie, pour limiter les frais, de me faire la tête de la Victoire de Samothrace...

— Qui n'en a pas ! s'exclama le duc.

— Précisément ! économie énorme. Mais je me sens peu d'âme d'une Victoire. Et puisque mon oncle m'a donné un domino clair de lune, je mets un tricorne de velours noir, une grande dentelle en guise de « bauta » et je suis une Vénitienne.

La duchesse lui demanda :

— Alors, petite Jocelyne, ces préparatifs vous amusent ?

Elle éclata de rire, en répondant :

— Je ne suis occupée que de cela, avec le meeting bien entendu, mais jamais, je crois, je ne me suis tant amusée !

Et tout en fredonnant, elle se rua gaiement chez elle. En passant dans sa chambre, elle saisit le voile de dentelle noire qui devait lui servir de bauta, s'en fut l'essayer dans le salon vert devant la glace aux cariatides Empire, puis elle le rejeta sur la commode. La dentelle recouvrit en entier l'Amour et Psyché ; elle haussa les épaules en murmurant : « Disparaissez donc, emblème trompeur! on peut heureusement être joyeux sans vous.

Puis, éclatant d'un rire forcé, elle s'écria :

« Amour, je te défie de me troubler désormais ! »

Et elle se mit à fredonner la mélodie de Saint-Saëns :

... Je ne saurais aimer...

Pendant qu'elle défiait ainsi l'Amour, sir Edgar demeuré près de la duchesse lui disait :

— Notre petit « bleu oiseau » a l'air d'être contente ? Mais est-elle bien sincère ?

— Ma foi, je le crois, répondit lady Heister, le matin elle fait du sport, l'après-midi elle s'occupe de la fête, le soir nous l'emmenons au théâtre, et je crois qu'elle n'a guère le loisir de penser à son infidèle.

— Oui, infidèle, car nous avons tout simplement échoué, ma chère amie, et pourtant Jocelyne est si réellement délicieuse !

— Et si vaillante !

Le vieil Anglais soupira. Il ne comprenait pas que l'on pût résister au charme de cette enfant ravissante, qui si profondément émouvait son cœur, ce cœur terrible de financier qui n'avait jamais vraiment aimé personne, et qui soudain s'intéressait si vivement à cette enfant.

— Mais, que devient Gérard ? demanda la duchesse.

— Je ne saurais vous renseigner car, outré de sa manière d'être, je l'ai dispensé de paraître dorénavant à la banque. Il doit achever ses préparatifs de départ pour le Caire ; en tout cas, je sais qu'il passe une partie de ses journées en auto, dans la campagne florentine, en compagnie de cette damnée fille. Tenons, ne parlons plus de lui car je me sens tout ébouillanté !

* * *

Il était vrai que Gérard faisait beaucoup d'auto avec Mme et Mlle Blanchot; il avait loué à Manfredi sa petite torpédo et souvent, dès le matin, ils partaient tous les trois sur les routes de cette merveilleuse Toscane.

Des oliviers d'argent fin embragent les collines. Souvent à un détour surgit un couvent, tout blanc derrière des cyprès, ou bien un campanile blond, hanté par les palombes, fuse dans l'air bleu. Parfois c'est un ravin désert, frais et sauvage, où se hâte un torrent qui roule des pétales d'orangers tombés de quelque verger riverain.

Car partout sur cette terre exquise croissent des jardins et se dressent de doux monastères ou des églises.

Gérard ne semblait rien voir, se grisant uniquement de vitesse, absolument comme s'il eût cherché à oublier quelque chose et Mme Blanchot protestait, beaucoup moins parce qu'elle avait peur pour sa sécurité, que parce qu'elle redoutait follement que le vent de la course dérangeât sa coiffure.

Naturellement, cela donnait lieu entre Auguste et sa mère à de courtes scènes mais Gérard ne les entendait pas, obsédé dans une seule pensée : la rencontrerai-je aujourd'hui ?

Car à leur arrivée, le matin, de croiser Jocelyne qui bondissait, belle et rapide Bugatti de course. Elle surgissait sans bruit derrière eux, les doublait quelle que fût leur vitesse, et les distançait avec la rapidité d'un pigeon voyageur dépassant de vulgaires moineaux.

Chaque fois, Auguste en était offensée et prétendait que cette Chipette avait l'air de les jeter dans le fossé !

— Ou de nous fuir, disait Pasquier conciliant, plein d'amertume cependant.

Car il souffrait de cette apparition et de cette disparition rapides